

16 SEPTEMBRE 2013



OUVREZ VOS YEUX

(ouvrez les yeux)



COMPTE-RENDU CAPL N°2 RECOURS

**LA CAPL CONTRÔLEURS SPÉCIALE RECOURS S'EST TENUE LE 12 SEPTEMBRE.
M. ROTHÉ, LE DRFiP EN A ASSURÉ LA PRÉSIDENTENCE.**

Deux points étaient à l'ordre du jour, la proposition d'un mouvement spécifique (catégorie B) et l'examen des demandes de révision de l'évaluation de 18 contrôleurs (7 filière GF et 11 filière GP). La réserve était de: 4x1 mois et 2x2 mois.

Point 1: Examen des demandes de révision

Demandes des agents:

- 12 demandes portaient sur la modification du compte-rendu de l'évaluation (appréciations + tableau synoptique) et une réduction de l'ancienneté (1 ou 2 mois).
- 5 demandes portaient sur la modification du compte-rendu de l'évaluation
- 1 demande portait sur une réduction d'ancienneté de 2 mois.

Résultat de la CAPL:

- 6 dossiers obtiennent la modification du compte-rendu (appréciations et/ou tableau synoptique) comme demandée par les agents. **Vote FO: POUR.**
- 6 dossiers obtiennent la modification du compte-rendu et une réduction d'ancienneté (1 ou 2 mois) comme demandée par les agents. **Vote FO: POUR.**
- 4 dossiers obtiennent des modifications du compte-rendu mais pas de réduction d'ancienneté ne suivant pas en cela le vœu des agents concernés. **Vote FO: ABSTENTION.**
- 1 dossier obtient une réduction d'ancienneté de 2 mois selon le souhait de l'agent. **Vote FO: POUR.**
- 1 dossier a obtenu la révision du compte-rendu mais pas la réduction d'ancienneté de 3 mois (la CAPL n'étant pas compétente sur la deuxième partie de cette demande). **Vote FO: POUR.**

En résumé, 13 agents ont obtenu une totale satisfaction de leur demande.

À noter qu'un mois de réduction d'ancienneté a été conservé. En effet, 6 dossiers sont toujours en attente de signature après le recours hiérarchique fait par les agents concernés. Il convenait donc de ne pas pénaliser ces agents en cas de décision de recours auprès de la CAPL.

Point 2 / Proposition d'un mouvement spécifique de catégorie B à St Martin:

Le Président a émis la proposition d'un mouvement spécifique (catégorie B) au 1er juillet 2014 pour pourvoir l'emploi demeuré vacant en début d'année, malgré l'appel à candidature, sur l'antenne fiscale de St Martin. Les agents de catégorie B des 2 filières pourront postuler.

Les représentants FO DGFIP Guadeloupe ont voté POUR cette proposition.

Les représentants FO DGFIP Guadeloupe

Jocelyne GUINOT

Titulaire

Maude DOLMEN

Experte

**ÊTRE ADHÉRENT FO, C'EST
BÉNÉFICIAIRE DE L'EXPERTISE
DE LA 1ère OS DE LA
FONCTION PUBLIQUE D'ETAT**

Pour nous contacter :

fo.drifip971@dgfip.finances.gouv.fr



**AVEC
VOUS**

**POUR
VOUS**

**MAIS
PAS
SANS
VOUS**

**Bulletin
d'adhésion**



Nom:..... Prénom:.....

N° Agora:.....Mél:.....

Grade :.....Quotité de temps de travail:.....

Affectation :.....

déclare vouloir adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des
Finances Publiques (F.O. DGFIP).

Fait à....., le.....

Signature